

Département de la SAVOIE  
Commune de CLÉRY

## PLAN GÉNÉRAL DES VOIRIES COMMUNALES

PÉRIMÈTRE DE LA DUP

Echelle : 1/5000

Ind.	Objet	Date terrain	Des.	Resp.
A	Première diffusion		AG	CT



### RATTACHEMENT

Planimétrie : Méthode : \_\_\_\_\_

ALBERT 93 - CCAS

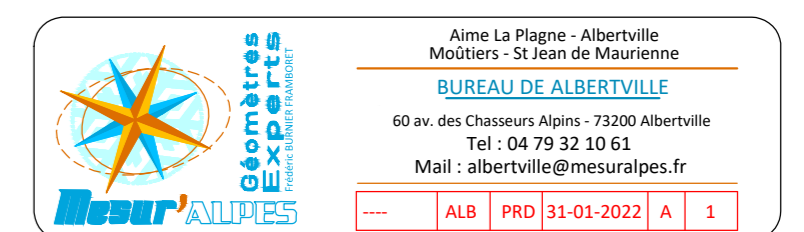
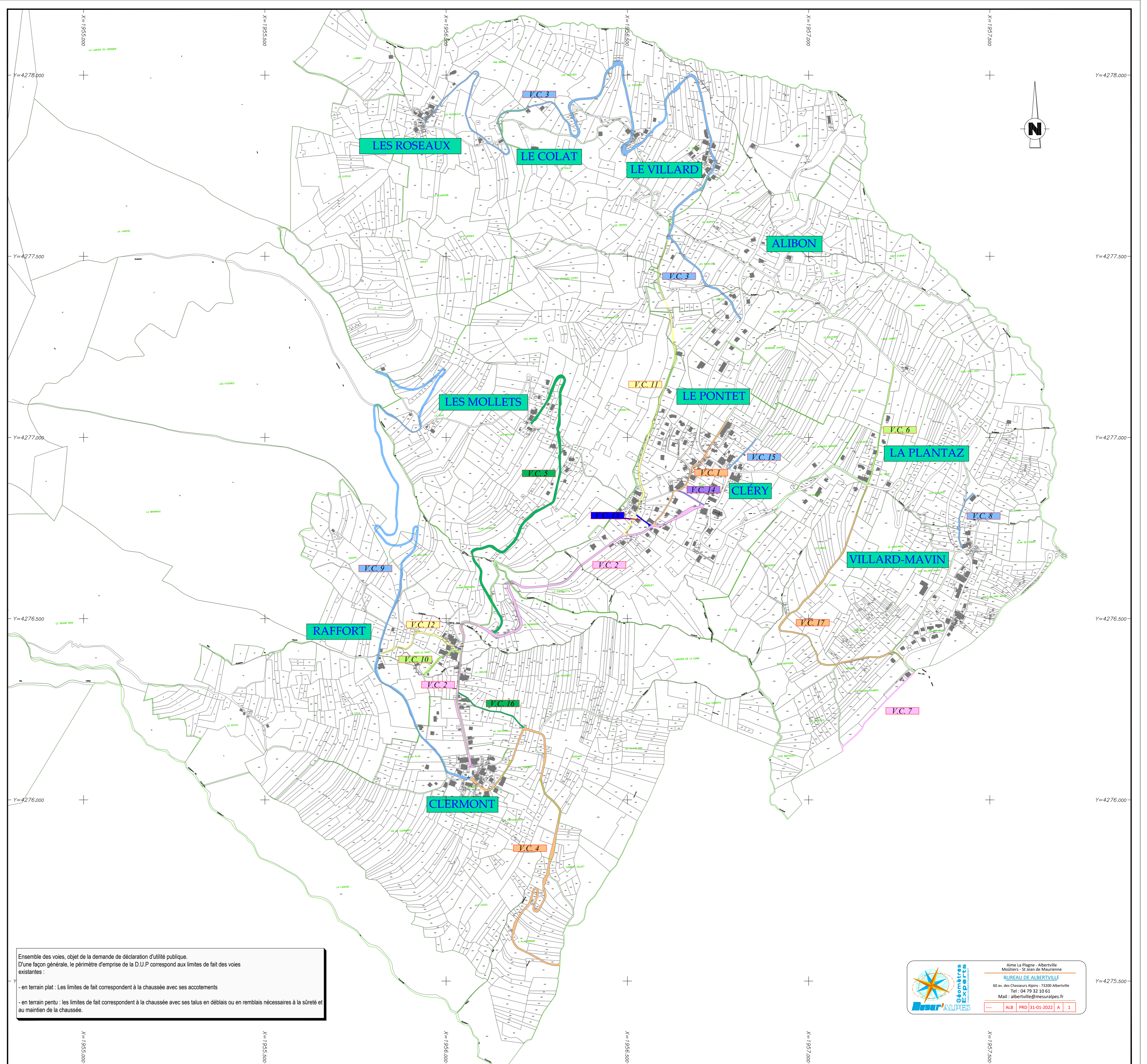
Altimétrie : Méthode : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Dossier n°	Bureau	Type	Date d'édition	Indice	Planche
----	ALB	PRD	31-01-2022	A	1

Ensemble des voies, objet de la demande de déclaration d'utilité publique.  
D'une façon générale, le périmètre d'emprise de la DUP correspond aux limites de fait des voies existantes :

- en terrain plat : Les limites de fait correspondent à la chaussée avec ses accotements
- en terrain pentu : les limites de fait correspondent à la chaussée avec ses talus en déblais ou en remblais nécessaires à la sûreté et au maintien de la chaussée.



BUREAU DE ALBERTVILLE  
60 av. des Chasseurs Alpins - 73200 Albertville  
Tel : 04 79 32 10 61  
Mail : albertville@mesuralpes.fr

ALB PRD 31-01-2022 A 1